

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 V. 202 Vœu relatif à la mise en place de services numériques en complément du service postal.

Le Conseil de Paris,

Considérant le vœu adopté en séance plénière du Conseil de quartier Télégraphe Pelleport Saint-Fargeau Fougères ;

Considérant que les bureaux de Poste du 73 Boulevard Mortier (Paris Saint Fargeau) et celui du 28 de la rue du Télégraphe (Paris Télégraphe) sont menacés à terme de fermeture, comme ce qui est arrivé dans le reste de la France, que ce soit dans de grandes villes comme à Strasbourg ou dans de petites villes et même dans le tissu rural ;

Considérant la fracture numérique devrait être de plus en plus prégnante pour les Séniors, de plus en plus âgés, et pour les populations plus jeunes (et moins) d'origine immigrée avec peu ou pas de culture numérique ;

Considérant qu'il ne serait pas question d'apprentissage mais d'un véritable service public à la disposition des habitants, en complément du travail actuel réalisé par la Poste qui se maintiendrait ;

Considérant qu'il ne faut pas laisser disparaître des lieux de services publics qui ont le mérite d'être des repères sociaux dans la vie sociale quotidienne du quartier ;

Considérant que la Poste qui a su devenir en son temps une Banque pourrait s'inscrire dans le prolongement des services actuels.

Sur proposition de Jérôme Gleizes et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP), de Nathalie Maquoi et des élu.e.s du groupe Génération.s, de Nicolas Bonnet Oulaldj, Raphaëlle Primet et les élu.e.s du Groupe communiste – front de gauche,

Émet le vœu :

- Que la Maire de Paris intervienne auprès de la Poste et de l'État, afin de maintenir des bureaux de poste boulevard Mortier et rue du Télégraphe en y intégrant un vrai service public à vocation numérique pour accompagner les populations en difficulté, pour régler les problèmes administratifs, maîtriser cette technique et pour s'équiper d'outils informatiques, en complément du service postal.